



Ambassade de France au Canada Service culturel, Ottawa Ontario Modern Language Teachers' Association
Association ontarienne des professeurs de langues vivantes

# Bourse 2014 Ambassade de France et OMLTA/AOPLV Cours intensif de formation continue en France – 2 semaines

Université d'été du BELC - CIEP, « Les métiers du français dans le monde », à l'Université de Nantes

Au choix : Formule A: 1ère quinzaine de juillet 2014 ou Formule B: 2e quinzaine de juillet 2014

L'ambassade de France au Canada et OMLTA/AOPLV offrent une bourse de formation continue à un enseignant de français langue seconde, à un conseiller pédagogique ou à un formateur d'enseignants dans une école en Ontario, pour l'Université d'été - BELC, « Les métiers du français dans le monde », à Nantes, d'une durée de 2 semaines en juillet 2014 (1ère ou 2e quinzaine de juillet, au choix du boursier).

## Prise en charge financière

Par l'ambassade de France au Canada :

Frais de formation + Hébergement sur le campus de l'université de Nantes

Par OMLTA/AOPLV

• Contribution de 500 dollars CAD au coût du voyage (après la participation réussie du boursier/de la boursière au programme et la soumission des reçus originaux).

Par le boursier :

Solde du coût du voyage + Repas + Assurance personnelle + Autres dépenses et dépenses personnelles

#### Comment candidater

- télécharger le formulaire de candidature et le formulaire de recommandation sur le site de l'OMLTA/AOPLV www.omlta.org
- retourner le formulaire de candidature et une lettre de motivation (une page en français) avant le **31 mars 2014** exclusivement par courriel, à OMLTA/AOPLV <u>omlta@omlta.org</u> **et** à l'ambassade de France (educatif.linguistique@ambafrance-ca.org).
- Faire remplir le formulaire de recommandation (« third-party comment form ») par une personne de son choix (à laquelle le/la candidat(e) est lié(e) <u>professionnellement</u>) et lui demander de la retourner séparément par courriel aux adresses électroniques indiquées ci-dessus.

### Sélection et information du candidat sélectionné

Un comité composé conjointement par l'ambassade de France et du Conseil de direction de l'AOMLTA/AOPLV prendra la décision définitive dans la sélection du lauréat. Ce dernier sera informé de la décision d'attribution de bourse avant le 30 avril 2014. Le comité est souverain : aucune réclamation ne sera étudiée.

## Conditions générales

- La bourse est ouverte aux enseignants et aux conseillers pédagogiques de français langue seconde de l'Ontario, qui possèdent une expérience professionnelle dans ce domaine d'au moins dix années.
- Le lauréat s'engage à rédiger un article pour le bulletin trimestriel « Communication OMLTA/AOPLV », et à offrir un atelier aux deux congrès annuels de l'OMLTA/AOPLV qui suivront le stage.
- Le lauréat doit être membre d'OMLTA/AOPLV et à jour de ses cotisations au 31 janvier 2014.
- S'agissant d'un cours intensif, il est recommandé au boursier de ne pas se faire accompagner de sa famille. Toutefois, en cas d'accompagnement, le séjour des membres de la famille en doit en aucun cas interférer avec la formation : il est demandé au boursier de suivre l'intégralité des cours prévus dans la formation, et l'organisation du séjour pour les membres de la famille est de l'entière responsabilité du boursier (aucune assistance ne pourra être apportée pour cela).

### Pour toute information complémentaire, contacter :

L'ambassade de France au Canada: educatif.linguistique@ambafrance-ca.org ou OMLTA/AOPLV: omlta@omlta.org